

4500 – Huy, le 10 janvier 2008

LE CONSEIL COMMUNAL

est convoqué, **le 16 janvier 2008, à 20 heures**, à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

Demande de Mesdames et Messieurs les Conseillers CHARPENTIER, GEORGE, COLLARD, KUNSCH-LARDINOIT, BOXUS, LEONARD, TITEUX, de GOTTAL, VILLERS, de ROUBAIX et HODY.

1. En ce qui concerne les faits relatés dans le reportage de la R.T.B.F. et les jours qui ont suivi, confirmez-vous que des membres du personnel de la Ville (au sens large) auraient participé de cette façon à la campagne électorale du 10 juin dernier pendant les heures de travail ?
2. Des membres du personnel communal dont les plus élevés dans la hiérarchie administrative, auraient-ils été présents à une réunion organisant la campagne électorale d'une formation politique ?
3. Un tiers par rapport à la Ville aurait-il sollicité des membres du personnel communal une attestation sur l'honneur qui aurait eu pour objet de tenter de contester les affirmations du reportage en question ?
4. Quelle est la raison pour laquelle la convocation que nous avons déposée en bonne et due forme le 31 décembre 2007 n'a pas été adressée ?
5. Création d'une Commission communale
6. « d'enquête » ayant pour objet de faire la lumière sur ces événements – Décision à prendre.

PAR LE COLLEGE :

LE SECRETAIRE ffs,

LA BOURGMESTRE,

M. BORLEE.

A.M. LIZIN-VANDERSPEETEN.